

Louis

Vaucluse

Agriculteur. Production(s) : maraîchage spécialisé et trufficulture

Racontez-nous votre installation :

Saint-Cyrien, capitaine dans l'artillerie, j'ai obtenu le Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole en 2025. Cotisant solidaire cette année, je suis locataire du foncier, j'ai planté 700 chênes truffiers et je cultive du gingembre sous serre pour une première récolte cette année. Je prévois de m'installer en 2028.

Décontenancé devant la complexité du parcours d'installation tel qu'il m'avait été présenté en BPREA et par le PAI de la chambre d'agriculture, et face aux importants défis de tous ordres que représente une installation agricole pour moi qui ne suis pas issu du monde agricole, j'ai rencontré une accompagnatrice ADEAR qui me fait bénéficier de son accompagnement personnalisé.

Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?

Je trouve cet accompagnement très pertinent, efficace, extrêmement professionnel, sans temps mort et très réactif. Ses compétences sont transverses, comme mes besoins : par exemple, nous évoquons en une heure d'entretien mon calendrier d'installation, elle me transmet un exemple de bail petite surface, elle m'aide à discerner à propos d'un projet d'installation à plusieurs, et je pose mes questions à propos de la déclaration de TVA.

Mon accompagnatrice m'a déjà sorti d'une situation difficile qui aurait pu tourner à la catastrophe : tout jeune agriculteur, j'avais loué des serres en verre, ancienne, qui se sont avérées défectueuses. Mon accompagnatrice m'a aidé à arbitrer, à prendre du recul sur la situation et m'a mis en relation avec un agriculteur ayant des surfaces excédentaires sous serre.

L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?

Pour moi, bénéficier d'un accompagnement de l'ADEAR n'est pas une démarche philosophique ou politique alternative, mais cela répond juste à un besoin essentiel de conseil et d'orientation, à avancer sur les questionnements du quotidien et tous azimuts d'un candidat à l'installation.

Je serais très inquiet de ne plus pouvoir en bénéficier à l'avenir ; il me faudrait multiplier les interlocuteurs spécialistes d'un domaine particulier, je ne bénéficieraï plus d'une vision globale des sujets, je perdrais en accompagnement humain dans l'aide à la prise de décisions.

Cet accompagnement est pour moi essentiel dans mon parcours d'installation progressive et je suis convaincu que c'est un élément crucial pour, à terme, produire durablement et vivre dans la durée de mon métier d'agriculteur.